République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-242900553-20251218-26DCC181225-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 18 décembre 2025	N° 26dcc181225

Le Conseil de communauté se réunit le jeudi 18 décembre 2025, à 20h00 à l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 12 décembre 2025
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 35
Nombre de votants : 44

Présents : Bernard GIBERGUES, Béatrice DUPONT, Patrice BOUCHER, Christine CHEVALIER, Jean Luc CATTIN, Danielle FAVE, Jean-François TREGUER, Sandrine LAVIGNE, Gwendal LE COQ, Monique LOAEC, Jean-Christophe FERELLOC, Philippe LE POLLES, Marie Annick CREACHCADEC, Anne-Thérèse ROUDAUT, Marcel LE FLOC'H, Sylvie RICHOUX, Jean Michel LALLONDER, Hélène KERANDEL, Paul TANNE, Yannig ROBIN, Marie BOUSSEAU, Andrew LINCOLN, Catherine LE ROUX, Alain ROMEY, Nadine ABJEAN, Lédie LE HIR, Roger TALARMAIN, Christine SALIOU, Olivier MARZIN, Hervé OLDANI, Denise MERCELLE, Olivier LE FUR, Valérie GAUTIER, , Nadège HAVET, Guy TALOC

Excusé(s) :
Yves LE GOFF donne pouvoir à Bernard GIBERGUES, Karine HELIES donne pouvoir à Patrice BOUCHER, Daniel GODEC donne pouvoir à Danielle FAVE, Alain FLOUR donne pouvoir à Gwendal LE COQ, Caroline PRIGENT donne pouvoir à Sandrine LAVIGNE, Fabien GUIZIOU donne pouvoir à Marie Annick CREAC'HCADEC, Marie-Claire LE GUEVEL donne pouvoir à Paul TANNE, Jacques LUCAS donne pouvoir à Denise MERCELLE, André BEGOC donne pouvoir à Nadège HAVET, Nadine KASSIS, Bernard CALVARIN, Ludovic MORIN, Martial CLAVIER, Annick LE GUEN,

Renouvellement de la convention avec l'association « Animation Blanc-Bourgeoise » pour le Salon de l'Habitat

Chaque année, au début du mois de mars, l'association « Animation Blanc-Bourgeoise », ABB, organise à Bourg-Blanc le salon de l'habitat du Pays des Abers dans des salles et sur des terrains mis à sa disposition par la commune de Bourg-Blanc et avec l'aide technique et financière de la commune et du Pays des Abers.

Ce salon est destiné en priorité aux artisans du Pays des Abers mettant ainsi en évidence leurs nombreuses compétences, la variété des services offerts, valorisant ainsi les savoirs faire du territoire. Il permet également de favoriser les échanges entre professionnels et avec le public ayant des projets de travaux.

Ce salon a aussi pour intérêt de permettre au Pays des Abers de communiquer sur les aides communautaires à la rénovation de l'habitat en faisant participer ses partenaires tels qu'Energ'ence.

L'axe 2 du schéma de développement économique du Pays des Abers « Renforcer et développer l'économie de proximité » comporte une action « Soutenir l'artisanat, les commerces de proximité et les services aux habitants ». L'organisation de ce salon répond donc pleinement à cette action.

Par une délibération du conseil de communauté en date du 15 décembre 2022, le Pays des Abers avait décidé de soutenir financièrement les éditions 2023, 2024 et 2025 à hauteur de 4 000 € par manifestation.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-242900553-20251218-26DCC181225-DE

Ainsi il est proposé de passer une nouvelle convention avec l'association « ABB », annexée à la présente délibération, afin de soutenir cette manifestation en 2026, 2027 et 2028 et renforcer ainsi l'animation économique locale. Le Pays des Abers serait amené à **reconduire l'aide de 4 000 € par édition**.

Le bureau de communauté du 4 décembre 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité, à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver le versement de la subvention à l'association et le projet de convention.

Fait et délibéré à Plabennec
le 22 décembre 2025,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

